



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25790>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-25790**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-123649

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 23/02/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil départemental de Seine et Marne

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 227700010000019

**Ville** : Melun cedex

**Code postal** : 77010

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 77

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Animation, programmation et suivi de chantiers groupés pour la sécurisation des lisières forestières en bord de routes départementales

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79311000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Animation, programmation et suivi de chantiers groupés pour la sécurisation des lisières forestières en bord de routes départementales

**Critères d'attribution** : Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fera en fonction des critères pondérés suivants : - Le Prix, noté sur 40 points - La Valeur technique de l'offre, notée sur 60 points, jugée au regard des éléments fournis dans la note technique en fonction des sous-critères d'évaluation détaillés ci-après. -Sous-critère 1 : Descriptif des moyens et compétences pour réaliser la prestation (30 points) -Sous-critère 2 : Compréhension de la mission, de ses enjeux et cohérence des prestations proposées (30 points)

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots** :

Numéro de référence : 2023-SDUS03-LISIERES Lieu d'exécution : Lieu principal d'exécution : Seine-et-

Marne Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui. Durée du marché (en mois) : 18

Marché n° : 2023-SDUS03 Intitulé : Animation, programmation et suivi de chantiers groupés pour la sécurisation des lisières forestières en bord de routes départementales Date de conclusion du marché : 05/02/2024 Nombre d'offres reçues : 1 Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non. Nom et adresse du titulaire : FORESTONS! 67 rue Voltaire, 92800 Puteaux - Tel : +33 618641006 - Site Internet : <https://forestons.fr/> Le titulaire est une PME : oui. Le marché est susceptible d'être sous-traité : non. Valeur totale finale du marché (hors TVA) : 112 500 euros Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, F - 77000 Melun, adresse internet : <http://www.telerecours.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Paris, Préfecture de la région Île-de-France Préfecture de Paris 5, rue Leblanc, F - 75911 Paris cedex 15, Tél : +33 182524272, courriel : [Ccira@paris-idf.gouv.fr](mailto:Ccira@paris-idf.gouv.fr) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : recours possible jusqu'à la signature du marché, - Référé contractuel : recours possible dans un délai de 31 jours calendaires à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, - Recours de plein contentieux : recours dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/03/2024**